

Planel, le 20 Juillet 1881.

922 181/211

Monsieur Cartailhac,

Je vous écris, de Planel, pendant la tenue du congrès de Nannes, en ^{vous} envoyant une petite note sur la destination des menhirs, que je vous priais de remettre aux secrétaires du congrès, après l'avoir lue.

Avez-vous reçu ma lettre à l'hôtel du Dauphin?

Comme je n'ai pas reçu le compte rendu du congrès ni votre réponse, je suis porté à croire que, peut-être, vous n'avez pas reçu ma lettre.

Je vous prie de m'écrire, s'il convient ou non de vous envoyer mon manuscrit sur mes fouilles dans la région de Planel.

Il y a environ 60 pages de papier à lettre ordinaire. Les articles, qui ont été imprimés en 1871-1872, sont oubliés depuis longtemps et perdus pour le public. Aussi, pouvez-vous les considérer comme inédits, et les imprimer de nouveau pour rendre mon travail plus complet.

Si mon manuscrit n'était pas imprimé, je vous prie de me le dire franchement,

L'impression du manuscrit sera se faire gratuitement. 927181/212

ou de me le retourner par la poste, car je tiens absolument à sa conservation.

Si, au contraire, il est destiné à être imprimé intégralement, vous aurez soin de m'envoyer, par la poste, les numéros des Matériaux qui le reproduiront.

Je vous prie donc de m'écrire pour me faire connaître votre décision et votre opinion sur la valeur de mon travail.

S'il est destiné à être imprimé, je vous autorise à corriger quelques fautes de français qui auraient pu se glisser sous ma plume bretonne. Mais, je vous dépends de le modifier et de le critiquer hostilement. Je suis animé de bonnes intentions et d'un esprit de paix; c'est pourquoi, je tiens à ne pas être blâmé par mon évêque, ni attaqué par personne. Je ne traite ni de politique ni de religion; je me renferme exclusivement dans le domaine de l'archéologie. Je n'attaque ni ne blâme personne; je me contente de décrire les monuments que j'ai fouillés, et d'émettre mon opinion pour plus de clarté, sans prétendre pour cela à l'infaillibilité.

92218113

Comme le dernier mot n'a pas encore
été dit sur ces monuments, il m'est
bien permis d'avoir mon opinion
comme tout autre, en prenant
pour devise la maxime suivante:
in dubiis libertas, in omnibus
charitas.

Il n'y a dans mon manuscrit rien
de bizarre ni d'extravagant:
tout y est raisonnable au point
de vue archéologique.

J'ai écrit quelques contes popu-
laires à titre de curiosité, parce
qu'ils nous donnent une idée des
mœurs et des traditions bretonnes
sur le paganisme de notre contrée,
relativement au culte des fontaines
et des rivières à l'époque gallo-romaine.
La persistance de la tradition sur
ces superstitions est extraordinaire.
avec le progrès moderne tout va
disparaître, et, on peut même dire en
toute vérité, que tout a disparu.
Il faut donc écrire ces légendes
pour les sauver du naufrage du
temps, et pour les transmettre à
la postérité.

Je vous laisse libre de les imprim-
er ou non, à votre convenance
à propos de superstition, voici ce que j'ai observé:
Il y a auprès du village de St Sauveur, en
Erdrevel, et de Couët à Couss, en
Carnac, dans des champs à plusieurs
pièces de terre, 2 lechs ou bornes ou

menhirs, qui ont été enlevés de leur place, il y a quelques années; comme il y avait eu mauvaise récolte dans ces champs les années suivantes on attribuait cette mauvaise récolte à l'enlèvement des menhirs ou lechs (ils sont taillés à 4 faces et placés sur le bord du chemin). Aussitôt les joysons les ont ramenés et plantés à leur place pour avoir plus de bonheur. D'après ce qui précède ils les considèrent comme des talismans, et regardent leur destruction comme un signe de malheur.

Au XVII^e siècle, le même événement s'est produit, à Bieuzy, à propos de l'enlèvement de la statue lapidaire et gallo-romaine de la Déesse de Tuzignivy. Elle fut jetée dans le Blavel et replacée sur son piédestal sur la butte de Carbonne.

J'avais autrefois un petit musée celtique; mais je l'ai rendu depuis 3 ans à M^r Martin d'Aray, ancien député.

J'ai été abonné aux Matériaux depuis 1868 à 1872.

J'ai fait partie autrefois de la société polymathique du Morbihan.

J'ai été vicaire à St Pierre Duberon de 1867 à 1871. J'étais un ami de M^r Miln de Carnac Brecevez, chez monsieur Corfaillac; mes respectueux hommages et ma sincère amitié.

adresse: Monsieur l'abbé Collet, vicaire à Plomel, par Auray (Morbihan).